



Postulat : ³⁹².....

Vers une uniformisation des moyens informatiques dans les communes

L'évolution technologique actuelle est une révolution qui touche toute la population. Cette évolution est un enjeu majeur pour la formation de notre canton et plus globalement pour notre pays. Nous devons ainsi former des élèves et leur donner les meilleurs outils afin d'évoluer dans de bonnes conditions dans notre société.

Dans notre canton, la dotation en moyens informatiques et de nouvelles technologies dépend de la volonté (ou non) des autorités communales ou des cercles scolaires. La situation budgétaire de ces derniers est importante dans la décision de dotation de nouveaux moyens didactiques et de formation.

Cette situation entre en conflit avec l'objectif de l'enseignement qui a pour objectif de corriger les inégalités des chances et ainsi de permettre à chacun d'obtenir les instruments pour son évolution future. En effet, un élève qui étudie dans une commune avec des moyens financiers importants aura plus de chances d'obtenir des moyens didactiques récents et de qualité par rapport à un cercle avec des moyens plus limités.

→ d'étudier la manière

Ainsi, nous demandons au Gouvernement d'intégrer l'aspect de la dotation en matériel informatique et de nouvelles technologies dans le partage des tâches entre les communes et le canton, ceci afin de permettre à tous les cercles scolaires d'avoir des moyens uniformisés et performants. Afin d'éviter certaines dérives dans l'utilisation de ces ressources, un système de mutualisation au niveau cantonal pourrait voir le jour.

Le 26 septembre 2018

Au nom du groupe PLR

Ernest Gerber

